

# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



*Guide explicatif*



# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



# Sommaire

<b>I. Contexte général</b> .....	<b>p3</b>
1. Le cadre législatif.....	p4
2. La présentation générale.....	p5
- Le réserviste opérationnel .....	p6
- Le réserviste citoyen .....	p6
3. L'organisation de la réserve.....	p7
4. Les missions des réservistes .....	p8
<b>II. Le recrutement des réservistes</b> .....	<b>p9</b>
1. Les enjeux en terme de recrutement .....	p10
2. Le centre de la réserve et de la préparation opérationnelle de cyberdéfense ..	p11
3. Les profils recherchés pour former les unités .....	p13
4. Les conditions et la procédure pour entrer dans la réserve.....	p15
5. L'intégration dans la réserve.....	p16
<b>Annexe</b>	
Deux réserves pour trois missions.....	p18

# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



## PARTIE I CONTEXTE GÉNÉRAL



# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



## 1. Le cadre législatif

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 et la Loi de programmation militaire 2014-2019 ordonnent le développement d'une réserve à vocation opérationnelle activable en cas de crise majeure, portée par le ministère de la Défense.

Le Pacte Défense Cyber 2014-2016 précise dans la mesure n°49 que ce projet sera développé en étroite coopération avec l'ANSSI et la Gendarmerie nationale.

L'instruction N°16.005687/DEF/EMA/SC PERF/BRM DU 27 MAI 2016 pose les bases du dispositif.

Les réserves manifestent la volonté forte de toutes les composantes de la Nation de garantir la sécurité de notre pays et de contribuer à sa défense. Elles constituent aussi une partie intégrante du modèle d'armée défini par le présent Livre blanc. Elles représentent en effet un renfort pour les forces de défense et de sécurité nationale qui, sans elles, ne pourraient être en mesure de remplir l'ensemble de leurs missions, notamment sur le territoire national ou en cas de crise. (...)

Il faudra en outre organiser la montée en puissance de nouvelles composantes de la réserve opérationnelle, spécialisées dans des domaines dans lesquelles les forces de défense et de sécurité sont déficitaires. C'est notamment le cas de la cyberdéfense, qui fera l'objet d'une composante dédiée au sein la réserve opérationnelle. Celle-ci constituera un atout au service de la résilience de la Nation et sera prévue et organisée spécifiquement pour permettre au ministère de la Défense de disposer d'une capacité de cyberdéfense démultipliée en cas d'attaque informatique majeure.

**Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013**

# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



## 2. Présentation de la réserve

La réserve de cyberdéfense (RCD) a vocation à appuyer l'Etat et les armées en cas de crise numérique majeure en mobilisant des professionnels ou des étudiants recrutés au préalable.

La RCD peut agir non seulement au profit du ministère de la Défense mais également au profit d'autres organismes publics ou privés sur demande du Premier Ministre.

Elle s'appuie sur un réseau national et régional, de volontaires, réservistes citoyens et réservistes opérationnels. A terme, elle sera encadrée par une structure de 40 personnes d'active.

Officiellement lancée en mai 2016, cette réserve, novatrice, bouscule les codes établis pour construire un nouveau type d'unités destiné à répondre aux enjeux des conflits futurs.



# Le réserviste opérationnel

Le réserviste opérationnel souscrit un engagement sous la forme d'un contrat rémunéré pour une durée renouvelable de 1 à 5 ans.

Le réserviste opérationnel de la réserve de cyberdéfense a vocation à intégrer les équipes d'intervention ou de reconstruction sur l'ensemble du territoire national.

Il peut être amené à encadrer d'autres réservistes.

Statut : réserviste opérationnel

Durée de l'engagement : de 1 à 5 ans

Temps consacré : 5 jours minimum – 30 jours maximum *(hors dérogation)*

Rémunération : oui

# Le réserviste citoyen

Le réserviste citoyen est un collaborateur bénévole du service public. Après l'obtention d'un agrément de 1 à 3 ans, il contribue en fonction de ses disponibilités à la défense de son pays.

Le réserviste citoyen de la réserve de cyberdéfense a un statut particulier car il est activable sur volontariat en cas de crise. Il bascule alors sous le statut de réserviste opérationnel (statut militaire) pour la réalisation des missions.

Statut : bénévole du service public

Durée de l'engagement : de 1 à 3 ans

Temps consacré : en fonction de ses disponibilités

Rémunération : non

## LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE

## 3. L'organisation de la réserve

La réserve de cyberdéfense est placée sous l'autorité du Commandement de cyberdéfense des armées.

Elle est organisée en unités militaires réparties sur toute la France, en cellule régionale. Ce maillage du territoire, en cours de déploiement, permettra d'être au plus près des victimes potentielles de la crise.

La RCD est composée de spécialistes :

- des personnes d'active qui ont pour mission de recruter, instruire et projeter en cas de crises cyber des unités de la RCD sur l'ensemble du territoire national ;
- des réservistes opérationnels qui ont vocation à intégrer les équipes d'intervention ou de reconstruction sur l'ensemble du territoire national et qui peuvent être amenés à encadrer d'autres réservistes ;
- des réservistes citoyens activables sur volontariat en cas de crise, qui basculent alors sous le statut de réserviste opérationnel (statut militaire) pour la réalisation des missions.



## 4. Les missions de la réserve

### LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



La réserve de cyberdéfense a pour mission de contribuer à la résilience de la nation.

Les interventions portent principalement sur les réseaux des opérateurs d'importance vitale, des administrations, des collectivités locales, des grands services publics et de leurs sous-traitants.

Cela se traduit par :

- l'appui à la planification et à la conduite de la chaîne opérationnelle de cyberdéfense, sur le territoire national ;
- la contribution ponctuelle d'expertise ;
- le déploiement de groupes d'intervention rapide (GIR) sur le territoire national ;
- l'analyse de l'incident et de ses conséquences ;
- la proposition de mesures de remédiation ;
- le déploiement d'équipes de reconstruction de réseaux.

L'emploi de cette réserve est d'ailleurs expérimenté lors de l'exercice annuel de cyberdéfense DEFNET.





# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



## PARTIE 2 LE RECRUTEMENT DES RESERVISTES



# 1. Les enjeux en terme de recrutement

## LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



Recrutement de 4 400 réservistes pour l'horizon 2019 :

400 réservistes opérationnels qui ont vocation à intégrer les équipes d'intervention ou de reconstruction sur l'ensemble du territoire national et qui peuvent être amenés à encadrer d'autres réservistes ;

4 000 réservistes citoyens, activables sur volontariat en cas de crise, qui basculent alors sous le statut de réserviste opérationnel (statut militaire) pour la réalisation des missions.

Montée en puissance :	2015	2016	2017	2018	2019
Postes permanents	5	14	21	30	40
Réserve opérationnelle		20	155	290	400
Réserve citoyenne		500	2000	3500	4000



## 2. Le centre de la réserve et de la préparation opérationnelle de cyberdéfense

### LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



Responsable des volets recrutement et préparation opérationnelle interarmées dans le domaine de la cyberdéfense, le centre de la réserve et de la préparation opérationnelle de cyberdéfense (CRPOC) est l'entité en charge du volet « recrutement-administration-animation » de la RCD du ministère.

Basé sur le site des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, il disposera d'un maillage de recrutement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les antennes « relais » permettront au CRPOC de disposer de personnel pour assurer ses missions au niveau régional.

Pour contacter le CRPOC: [rcd@defense.gouv.fr](mailto:rcd@defense.gouv.fr)



# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



## Les missions du CRPOC

- recruter, instruire et projeter, en cas de crises cyber, des unités de réserve sur l'ensemble du territoire national ;
- assurer la mise en place d'un vivier « national » de 4000 réservistes à l'horizon 2019 ;
- assurer le recrutement et la gestion de tous les types de réserves en cyberdéfense (opérationnelle, citoyenne et citoyenne à vocation opérationnelle) ;
- participer à la conception et à la programmation de la préparation opérationnelle (exercices-entraînement), sous pilotage de l'EMA/CYBER ;
- contribuer à l'élaboration du RETEX spécifique cyber ;
- participer aux travaux de doctrine.



## LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



### 3. Les profils recherchés

Le besoin qualitatif a été arrêté autour de quatre profils génériques définis par l'ANSSI :

- **les coordinateurs**, agent de l'Etat ou réservistes opérationnels. Leur mission est d'encadrer les équipes de volontaires issus de la réserve citoyenne ;
- **les experts** sont des réservistes (opérationnels ou citoyens) qui disposent de compétences reconnues en cyberdéfense ;
- **les analystes** sont des réservistes (opérationnels ou citoyens) capables de réaliser des opérations simples de cyberdéfense (surveillance ou investigation) ;
- **les techniciens** sont des réservistes (opérationnels ou citoyens) chargés de contribuer uniquement à la reconstruction de réseaux (application de consignes simples de sécurité).

	Statut	Profil	Compétences	missions
<b>Coordinateurs</b>	Agent de l'Etat ou réservistes opérationnels	Managers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commandement</li> <li>- gestion des missions (matérielle, logistique et RH)</li> <li>- coordination et liaisons</li> </ul>	Encadrer des équipes de volontaires issus de la réserve citoyenne
<b>Experts</b>	réservistes opérationnels ou citoyens	Seniors en cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissances très approfondies sur des systèmes répandus (active directory de Windows par exemple)</li> <li>- connaissance sur des systèmes très spécifiques (SCADA par exemple)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- apporter des connaissances approfondies d'un système ou d'une organisation au profit d'une équipe d'intervention</li> <li>- participer à des groupes de travail visant à évaluer des systèmes spécifiques, à élaborer de nouveaux outils et de nouvelles mesures de défense</li> </ul>
<b>Analystes</b>	réservistes opérationnels ou citoyens	niveau technicien supérieur à ingénieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- capable d'extraire les informations utiles</li> <li>- dresser une première qualification d'un incident et de transmettre ces informations avec valeur ajoutée au commandement tactique</li> </ul>	effectuer des opérations de recherches, d'analyse, et de traitement technique d'un incident
<b>Techniciens</b>	réservistes opérationnels ou citoyens	Etudiants ayant validé une première année supérieure en informatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- compétences de base en informatique et réseaux</li> </ul>	effectuer des actions simples ne nécessitant pas un niveau d'expertise élevé

## 4. Les conditions et la procédure d'entrée

### LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



Les conditions et la procédure d'entrée sont communes pour les deux réserves car la gestion est assurée par le CRPOC.

La procédure d'entrée pour un réserviste citoyen de la RCD est plus longue que celle d'un réserviste citoyen des armées. En effet, il est demandé au réserviste citoyen de la RCD de fournir les mêmes documents qu'un réserviste opérationnel.

#### Les conditions d'entrée

- Etre de nationalité française et résider en France ;
- Avoir plus de 17 ans ;
- Avoir une appétence pour les NTIC ;
- Etre en règle au regard des obligations du service national ;
- Ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire.

#### La procédure pour poser sa candidature

Le candidat doit envoyer un CV et une lettre de motivation, à l'adresse :

[rcd@defense.gouv.fr](mailto:rcd@defense.gouv.fr)



## 5. L'intégration dans la réserve

### LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



L'intégration dans la réserve commence par une journée d'accueil et de présentation.

La préparation opérationnelle des réserves se fait par le biais :

- des exercices nationaux ou internationaux ;
- des exercices dédiés à la cyberdéfense (par exemple, l'exercice annuel DEFNET) ou bien d'autres exercices interarmées incluant une partie cyber ;
- des formations initiales et des stages complémentaires.

#### Pour le réserviste opérationnel

Le réserviste opérationnel signe un **contrat d'engagement** pour formaliser son entrée dans la réserve. Il doit faire des jours de réserves au sein du ministère de la Défense ( 5 jours minimum – 30 jours maximum par an ).

- Test d'évaluation de compétences ;
- Complément de formation cyber ;
- Participation et encadrement des activités de la RCD : journée d'accueil, exercice cyber (DEFNET, Locked Shields, Cyber Coalition, etc.), boot camp.

#### Pour le réserviste citoyen

Le réserviste citoyen reçoit un **agrément** pour matérialiser son engagement. Citoyen bénévole, il consacre le temps qu'il veut.

- Activités : journée d'accueil, test d'évaluation de compétences, DEFNET, boot camp.





# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



# ANNEXE





# Deux réserves CYBER pour trois missions

## Réserve Citoyenne Cyberdéfense

### RCC

*150 réservistes citoyens  
issus de la société civile*

#### MISSION

RAYONNEMENT  
SENSIBILISATION  
AUX ENJEUX

## Réserve de Cyberdéfense

### RCD

*4 400 réservistes  
opérationnels et citoyens*

#### MISSION OPS

#### Réserve d'INTERVENTION

156 réservistes  
opérationnels

#### Réserve de RECONSTRUCTION

244 réservistes  
opérationnels  
4000 réservistes  
citoyens

*A terme, les 2 réserves fusionneront.*

# LA RÉSERVE DE CYBERDÉFENSE



Pour plus d'information  
[rcd@defense.gouv.fr](mailto:rcd@defense.gouv.fr)

